



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Héléne ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Marché 08-22 "Révision du POS de Dijon : élaboration d'un écoPLU : définition d'un projet de ville durable avec évaluation environnementale et traduction de ce projet dans les différentes pièces du PLU" - Approbation de l'avenant 2

Révision du POS de Dijon : Elaboration d'un écoPLU : définition d'un projet de ville durable avec évaluation environnementale et traduction de ce projet dans les différentes pièces du PLU », le marché 08-22 a été attribué à CITADIA CONSEIL pour un montant de 149 975 € HT.

Le présent avenant vise à modifier le contenu des prestations prévues au marché initial. L'option « Ateliers de travail urbains » a été retenue.

Un avenant a d'ores et déjà été passé pour la partie la concernant avec la société Aire publique. Le présent avenant correspond à la partie à réaliser par Citadia.

- Avenant 1 : 5 400 € HT portant le montant du marché à 155 375 € Ht, soit une plus value de 3,6 %
- Présent avenant : 4 000 € HT portant le montant du marché à 159 375 € HT, soit une plus value de 2,5 %.

Les avenants 1 et 2 cumulés portent le montant du marché à 159 375 € HT, soit une plus value de 6,26 %.

Toutes les clauses du marché initial restent inchangées.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n° 2 au marché 08-22 relatif à la révision du POS de Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

Pour extrait conforme,
Le Président

Pour le Président



Convocation envoyée le 10 septembre 2009

Publié le 18 SEP. 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009



MARCHÉS PUBLICS

AVENANT N° 2

Vu pour être annexé à la délibération n° 34
du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009
Dijon, le

18 SEP 2009 Pour le Président,
Vice-Président



A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et de son titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :
Communauté de l'agglomération dijonnaise
40 avenue du drapeau BP 17510 21075 Dijon cedex
tél 03.80.50.35.35 fax 03.80.53.13.36

Titulaire du marché objet du présent avenant : CITADIA CONSEIL mandataire du groupement solidaire CITADIA AIRE PUBLIQUE et DELSOL
Montant initial du marché : 149 975 € HT soit 179 370 € TTC
Objet : Révision du POS de Dijon : Elaboration d'un écoPLU : définition d'un projet de ville durable avec évaluation environnementale et traduction de ce projet dans les différentes pièces du PLU.

Modifications successives de ce montant :
(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Montant de l'avenant	Nouveau montant
Avenant	1	12/01/2009	5 400 € HT	155 375 € HT

B. Objet de l'avenant EXE4

Article 1er : Modification du contenu des prestations relatives à la mission d'élaboration du PLU (Citadia Conseil)

Le présent avenant vise à modifier le contenu des prestations prévues au marché initial. L'option « Ateliers de travail urbains » a été retenue.

Un avenant a d'ores et déjà été passé pour la partie la concernant avec la société Aire publique. Le présent avenant correspond à la partie à réaliser par Citadia.

- Avenant 1 : 5 400 € HT portant le montant du marché à 155 375 € HT, soit une plus value de 3,6 %
- Présent avenant : 4 000 € HT portant le montant du marché à 159 375 € HT, soit une plus value de 2,5 %.

Les avenants 1 et 2 cumulés portent le montant du marché à 159 375 € HT, soit une plus value de 6,26 %.

Article 2

Toutes les clauses du marché initial restent inchangées.

C. Signatures des parties EXE4

A Dijon, le

Le titulaire du marché,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 SEP. 2009

CITADIA CONSEIL
Espace INGA
110 Parc Athéna
83 190 OLLIOULES



Le représentant du Grand Dijon
(signature)